

Colza d'hiver : surveiller les ravageurs de

La surveillance des parcelles de colza dès la reprise de végétation est nécessaire pour repérer la présence ou non de ravageurs et les dénombrer. Il s'agit d'en évaluer le risque pour décider de l'intérêt ou non d'une intervention insecticide. Notons qu'un colza bien développé sera plus robuste face à ses bioagresseurs.

Les conditions climatiques de l'automne ont permis d'assurer une bonne croissance au colza. La biomasse observée dans les parcelles atteint et dépasse même les 2 kg/m². Seuls les semis retardés à cause du sec sont moins développés bien que les températures élevées leur ont permis de rattraper une partie de leur retard. À l'exception de la tenthrède, fréquemment signalée, les ravageurs d'automne ont été assez discrets dans l'ouest breton, mais assez présents sauf dans le sud et dans l'est de l'Ille et Vilaine. La grosse altise (adulte ou larves) ou les pucerons, ont pu être observés ici ou là, mais dans de faibles proportions. Les colzas sont plutôt dans un bon état sanitaire.

Consulter le BSV de la semaine

Dès le mois de février, les techniciens des différentes structures participant au réseau de surveillance biologique du territoire vont chaque semaine observer et remonter les observations des 75 parcelles du réseau colza. Le BSV qui paraît tous les vendredis fait un point sur la situation des parcelles, donne les éléments pour une bonne identification des ravageurs, rappelle les seuils de nuisibilité et propose selon le cas, les solutions alternatives possibles.

Si le BSV donne un premier niveau d'information, la visite des parcelles dès la reprise de la végétation est indispensable pour vérifier sa



> La pose d'une cuvette jaune permet de repérer l'arrivée des insectes dans la parcelle.

propre situation. La pose au préalable d'une cuvette jaune permet de repérer l'arrivée des insectes (lire encadré). En cas de présence, un comptage sur plante va déterminer si le seuil de risque est dépassé et s'il faut donc traiter.

Surveiller le charançon de la tige du colza

Les premiers insectes à surveiller sont les charançons de la tige du colza. La cuvette jaune permet de bien les repérer. La reprise d'activité du charançon de la tige se fait à la faveur de températures douces, autour de 9-10°C. À partir de 12°C, le vol se généralise. L'adulte pond ses œufs dans la tige entraînant une déformation des tiges. Parfois, celle-ci éclate et s'ouvre dans la longueur. La nuisibilité de cet insecte peut être élevée en cas

de conditions sèches au printemps. D'une manière générale, les pontes sensibilisent les plantes aux stress ultérieurs et limitent les capacités de compensation du colza. Attention, il ne faut pas le confondre avec le charançon de la tige du chou qui lui n'est pas ou est très peu nuisible.

Rappel des seuils d'intervention :

→ **Seuil charançon de la tige du colza** : les stades sensibles du colza vont de C2 (entre nœuds visibles soit dès le début de la reprise de la végétation) au stade E (bou-

Installer une cuvette jaune pour surveiller l'arrivée des insectes

La cuvette doit être installée dès le démarrage de la végétation à 10 mètres de la bordure et au soleil afin de représenter le risque maximal. Chaque semaine il faut remonter la cuvette sur sa tige pour qu'elle soit toujours légèrement au-dessus du colza. On met un peu d'eau dans la cuvette avec un mouillant (liquide vaisselle) afin que les insectes ne ressortent pas. Cette eau sera changée régulièrement.

Chaque semaine on détermine et on dénombre les insectes présents dans la cuvette.



> Le charançon de la tige du colza est le plus gros charançon rencontré sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré avec le bout des pattes noir.

printemps

1 → Seuils d'intervention sur les méligèthes du colza

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)	Après floraison (F1)
Sain, vigoureux	Pas d'intervention justifiée	6 - 9 méligèthes par plante*	Pas d'intervention justifiée
Handicapé, stressé, peu vigoureux	1 méligèthe par plante	2 - 3 méligèthes par plante*	Pas d'intervention justifiée

* Le nombre moyen de méligèthes par plante est obtenu en divisant le total des insectes repérés par le nombre de plantes observées et non par le nombre de plantes porteuses.

tons floraux séparés). Les femelles acquièrent leur capacité de ponte, en moyenne, 8 jours après leur arrivée dans la parcelle. La règle consiste donc à intervenir durant ce délai suivant les premières captures. À noter que les conditions sèches accentuent leur nuisibilité. En dehors de cette période, les traitements sont inutiles.

→ **Seuil charançon de la tige du chou** : pas d'intervention à prévoir, car la nuisibilité est nulle à très faible.



Terres Inovia

> Le charançon de la tige du chou a un corps recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos. Le bout des pattes est de couleur rousse. Il n'est pas ou est très peu nuisible.

Les méligèthes, jusqu'au début de la floraison

Seule une arrivée précoce de méligèthes sur la parcelle peut conduire à une intervention insecticide. L'insecte, à la recherche de pollen avant le début de la floraison (entre le stade D1 - boutons floraux accolés et le stade E (bouton séparés) va grignoter les bou-

tons floraux, entraînant de fait leur destruction. Dès la floraison l'insecte aura à sa disposition tout le pollen nécessaire sans avoir à percer les boutons. C'est là que l'on voit l'intérêt de l'association d'une variété précoce de type ES Alicia au semis, qui dans le cas d'infestation modérée de méligèthes va les attirer et ainsi protéger suffisamment la variété d'intérêt.

Dans la période de risque, les seuils de nuisibilité vont être différents selon l'état de la culture et le stade. Un colza sain et vigoureux va supporter davantage d'insectes qu'un colza stressé handicapé et peu vigoureux 1.

Ces dernières années le seuil de nuisibilité a été rarement dépassé.

Au-delà de la floraison, les méligèthes participent à la pollinisation du colza donc au rendement de la culture. Il ne faut donc plus chercher à les éradiquer.



Louis Le Roux
Chambre d'agriculture de Bretagne

Sébastien Poitevin
Terres Inovia

En cas de traitement, faire attention aux abeilles

Le colza est une plante mellifère très visitée par les insectes pollinisateurs. Ceux-ci sont de vrais alliés pour nos cultures, aussi, il convient de les protéger. Si un traitement phytosanitaire est envisagé, il faut respecter les règles définies par la réglementation. Tout emploi d'insecticides et d'acaricides est interdit en période de floraison et de production d'exsudats. Par dérogation l'emploi d'insecticide et d'acaricides en période de floraison et de production d'exsudats est cependant possible dès que deux conditions sont réunies et respectées :

- L'intervention a lieu en dehors de la période de butinage (tard le soir de préférence)
- Le produit insecticide ou acaricide bénéficie d'une mention "abeilles" (3 niveaux possibles).

Attention, tout traitement phyto peut causer des dégâts sur les insectes. Aussi, il est conseillé, quel que soit le produit utilisé (même un fongicide ou un herbicide), de traiter en dehors de la période de butinage. Les abeilles ayant besoin d'eau, elles ont l'habitude de collecter de l'eau de rosée au matin et il y a un risque qu'elles aillent butiner l'eau de traitement en cas d'application matinale. Réaliser le traitement tard le soir permettra à la plante d'avoir toute la nuit pour absorber le produit.

